

Deschamps Rvd A 114  
595 St-Denis

# L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVII, No. 6

Montréal, Juin 1911.

50 cts par an

HON. JOSEPH MARCELLIN WILSON,  
Sénateur, ancien Vice-Président général de  
l'Alliance Nationale.



Il nous fait plaisir de publier la photographie de l'Hon. J. M. Wilson, ex-officier de notre Bureau Exécutif, qui vient d'être appelé à remplacer l'Hon. L. J. Forget au Sénat.

Nos sincères félicitations à ce distingué sociétaire.

## DANS LE VIF DE LA QUESTION

On peut, sans crainte, poser une prétention: c'est que personne n'objecte à cette sage précaution et à cet ingénieux moyen d'économie que constitue l'assurance sur la vie. Que dans tous les cas s'il y a des gens qui y objectent, en principe, ils peuvent être considérés comme de simples originaux épris de tout ce qui peut appeler sur eux l'attention des autres, ou même comme des phénomènes.

Mais la haute valeur du principe de l'assurance étant admise, il y a arrêt quand vient le moment de choisir l'institution où l'on va s'assurer et le mode de cette assurance. Dans cet article nous allons nous occuper du premier des points soulevés par ces deux problèmes.

\*\*\*

Assurons-nous de préférence dans une institution dont le siège est au Canada, et mieux encore dans notre propre province.

A valeur égale donnons toujours la préférence à cette dernière. Si la sagesse des nations peut dire avec beaucoup de raison que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, on peut prétendre que l'on n'a jamais aussi pleinement le sentiment d'une absolue sécurité que lorsqu'on a placé son argent d'assurance dans une institution qui est proche, qui est sous la main, avec laquelle

nous prenons facilement contact, qui est dirigée par les nôtres.

Il y a encore ceci: les opérations d'une institution d'assurance mutuelle se partagent en deux catégories principales: l'assurance proprement dite, puis le placement des capitaux provenant des cotisations. Or, il va de soi qu'une institution ayant son siège dans notre province placera presque entièrement, sinon entièrement, ses capitaux dans notre province. D'où découlent deux avantages principaux et de suprême importance: 1°. Celui d'avoir constamment sous les yeux les entreprises où l'on a placé les capitaux et d'en suivre fort bien et, pour ainsi dire, au jour le jour l'évolution; 2°. De faire bénéficier de ses capitaux des entreprises provinciales, nationales souvent locales; or ce qui profite à notre province, à notre district, à notre localité profite par ricochet, et dans une mesure souvent plus large qu'on ne le pense, à toute la communauté, les sociétaires compris.

On serait à la fois bien étonné et bien chagrin de savoir l'énorme quantité d'argent que notre province envoie par le canal des compagnies ou des sociétés d'assurance étrangères pour établir ou soutenir des industries étrangères lesquelles souvent font concurrence aux nôtres, et ce avec notre propre argent. Ce qui est d'une part se priver de capitaux, et, de l'autre, faire servir contre soi ces mêmes capitaux.

Donc à valeur égale, le sentiment national, l'intérêt public et individuel, la sécurité nous indiquent qu'il faut donner la préférence aux institutions de notre pays. Celles-ci sont en nombre et de genre assez divers pour offrir ample champ au choix. Elles offrent des garanties de premières classes, les unes plus que les autres, c'est vrai, mais c'est à nous de nous enquérir ou de rechercher les conseils de gens au fait de la chose.

\*\*\*

On n'a droit, a-t-on dit, de se considérer comme une race bien constituée et admise dans le concert humain (l'expression est de Gabriel Hanotaux) que si l'on possède une littérature nationale et des institutions publiques bien à soi.

Or, nous pouvons déjà prétendre que nous sommes suffisamment bien garnis sous le rapport d'une littérature autonome; et la situation dans cette sphère évolue présentement du bien au mieux.

Sous le rapport des institutions publiques bien à nous nous avons fait des progrès énormes depuis quelques années. Banques, institutions de crédit pures et simples, institutions ayant la spécialité des immeubles, établissements industriels et commerciaux exclusivement canadiens-français, nous avons tout cela en quantité et en valeur honorable et tout indique que l'avenir nous réserve des réalisations grandioses.

Dans le champ de l'assurance nous avons fait déjà beaucoup, mais nous "fournissons" encore trop à l'étranger, beaucoup trop. On n'est plus à l'époque où il n'y avait que des institutions étrangères pour prendre nos risques. Nous avons ce

dont nous avons besoin, il ne s'agit plus que de l'utiliser. Tout nous y invite: sentiment national, sécurité bien entendue, intérêt public et individuel.

## A PROPOS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

"Le Canada", 26 mai 1911.

"Les discours de la Saint-Jean-Baptiste nous ont fait beaucoup de tort. A force de nous encenser mutuellement, chaque 24 juin, nous en sommes venus à nous croire en excellente position et à nous endormir là-dessus. Il a fallu le coup de clairon de l'an dernier pour secouer cette apathie."  
(Opinion d'un franco-canadien du Maine).

Voilà comment s'exprime un Franco-canadien qui discute la question d'assimilation dans le Maine; et ses paroles valent bien la peine d'être relevées. Elles expriment un grief, qui pour n'être pas neuf est resté d'actualité. La leçon vaut particulièrement d'être méditée, en ces temps de nationalisme ardent.

Combien d'entre nous sont restés les dupes faciles de belles phrases et applaudissent plus volontiers un beau parleur qu'un homme de jugement et d'action. Les discours de Saint-Jean-Baptiste en particulier sont à redouter. C'est l'heure des paroles à effet, des évocations stériles et des dangereux enthousiasmes; l'heure qui nous a valu cette exclamation truculente, devenue fameuse: "Nous avons des maisons d'éducation que l'Europe nous envie". C'est le type classique; on ne trouvera rien au delà.

D'une façon générale, nous souffrons de la manie où nous sommes d'organiser perpétuellement des fêtes, des célébrations, des réunions où beaucoup de gens se rencontrent; où une bonne douzaine d'invités ont la satisfaction de se voir bombarder vice-présidents ou secrétaires; où les discours à l'allure mirliton alternent avec les adresses à la tenue pierrot; et d'où après quelques pétaards, des banderoles au chiffre du traditionnel castor, et une coûteuse reproduction de portraits dans les journaux, chacun s'en revient convaincu qu'il a beaucoup travaillé, et qu'il est en passe de devenir grand homme!

J'aime beaucoup mieux un petit comité laborieux qu'un grand congrès où l'on parade et où l'on bavarde.

Ma's voilà, nous aimons les discours: c'est peut-être ce qui nous tuera, si nous n'y prenons garde.

Avec toutes nos associations et toutes nos fêtes, qui fournissent chaque année des milliers de pages de lecture assommante en annuaires et en comptes-rendus, — hélas! c'est là presque la totalité de notre production littéraire, — nous perdons un temps précieux, et nous nous cultivons une mentalité de satisfaction stagnante.

Nous nous retrouverons quelque jour la mémoire pleine, — et les mains vides!

GRAINDORGE.